



GdB

# Championnat de France interclubs Dispositions pour la saison 2020-2021

**Annexe 1**  
adoption :  
entrée en vigueur : 01 juin 2020  
validité : saison 2020-2021  
secteur : Diversité des pratiques  
remplace : Chapitre 04.07.A1-2019/1  
nombre de pages : 1

## 1. DATE D'INSCRIPTION

La date limite de réception des dossiers d'inscription pour la saison 2020-2021 est fixée au **mercredi 03 juin 2020**.

## 2. DROITS D'ENGAGEMENT DU CHAMPIONNAT INTERCLUBS

Top 12	525 €
Nationale 1	525 €
Nationale 2	370 €
Nationale 3	210 €

## 3. DROITS DE CONSIGNATION

Dépôt d'une réserve ou d'une réclamation 80 €

## 4. AIDE A L'ORGANISATION DES PHASES FINALES

### 4.1. Phase finale de Top 12

Une subvention spécifique de 1 000 € est versée à l'organisateur de cette journée.

### 4.2. Phase finale de N2

Une subvention spécifique de 400 € est versée à l'organisateur de ces journées.

### 4.3. Phase finale de N3

Une subvention spécifique de 250 € est versée aux organisateurs de ces journées.

## 5. EQUIPES REGIONALES PROMUES

La date limite de communication par les CRI des équipes régionales promues pour la saison 2021-2022 est fixée au **mercredi 12 mai 2021**.

## 6. ADRESSES

Saisie des résultats :

<http://www.ffbad.org/competitions/ffbad-badnet-org/>

Envoi des résultats :

[interclubs@ffbad.org](mailto:interclubs@ffbad.org)

Fédération Française de Badminton

9-11 Avenue Michelet

93583 Saint-Ouen Cedex

tél. : 01 49 45 07 07

Site fédéral : [www.ffbad.org](http://www.ffbad.org)